Centre de compétence en réinsertion professionnelle



suvaclinics

Nous sommes les spécialistes de la réadaptation et de la réinsertion des victimes d’accidents.

Un accompagnement sur mesure vers la réussite professionnelle

En collaboration avec l'Office de l'Assurance Invalidité (AI), le Centre de Compétences en Réinsertion Professionnelle (CCRP) de la Clinique Romande de Réadaptation met en œuvre des mesures destinées aux personnes en réinsertion professionnelle à la suite d'un accident ou d'une maladie.

Notre approche, centrée sur les patientes et les patients, est résolument pluridisciplinaire. Elle repose sur une collaboration étroite entre maîtres socioprofessionnels et psychologues en réadaptation.

Notre objectif est d'offrir un accompagnement individualisé permettant aux assurés de reprendre leur activité professionnelle ou de s'orienter vers un nouveau projet, dans un cadre sécurisé et adapté.

Nous choisir

Bénéficiaires

Personnes en situation de réinsertion professionnelle à la suite d'un accident ou d'une maladie.

Nos valeurs

Nos valeurs reposent sur une prise en charge humaine et individualisée, une expertise interdisciplinaire solide et une relation de confiance durable avec nos patients et nos partenaires. Elles visent le développement progressif de l'autonomie et la mise en œuvre de parcours de réinsertion cohérents et pérennes.

Accompagnement individualisé

Un suivi personnalisé à chaque étape

Evaluation & développement

Des outils professionnels pour révéler et renforcer les compétences de nos patientes et patients

Intégration durable

Des solutions concrètes pour un retour optimal sur le marché de l'emploi

Partenariat & expertise

Une collaboration étroite avec l'AI, les employeurs et les professionnels de la réadaptation

Expérience & capacité d'accueil

Plus de 700 patientes et patients bénéficient chaque année de nos mesures de réinsertion professionnelle



Nos mesures

Mesure d'instruction Médico-professionnelle (ECP)

Évaluer les aptitudes professionnelles via des stages en entreprise et des ateliers supervisés

Durée : 4 semaines

Entraînement progressif au travail

Retrouver progressivement une capacité de travail d'au moins 50 % d'un temps plein

Durée : 3 à 6 mois (prolongeable)

Examen approfondi des professions possibles (art. 1S LAI)

Identifier une activité professionnelle compatible avec les capacités et les limitations du patient

Durée : 3 mois

Coaching sur le lieu de travail

Un soutien personnalisé directement sur le lieu de travail pour assurer la réussite de l'intégration

Durée : 3 mois (ajustable)

L’entraînement progressif au travail

Objectif

Permettre aux assurés souffrant de limitations de santé de retrouver progressivement une capacité de travail d’au moins 50 % d’un temps plein. Cette mesure vise à consolider l’endurance, le comportement et les interactions en milieu professionnel, ainsi que les compétences nécessaires pour une intégration durable sur le marché primaire de l’emploi.

Durée

3 à 6 mois, avec possibilité de prolongation en fonction de l’évolution et des besoins de l’assuré.

Lieu

- **Interne au CCRP :** Ateliers reproduisant un environnement de travail.
- **Externe :** Dans une entreprise sur le marché primaire.
- **Alternance :** Combinaison des deux en fonction de la situation de l’assuré.

Déroulement

La mesure se structure autour de quatre phases, chacune avec des objectifs précis :

Phase initiale – Mise en route (1er mois)
- **Objectifs :**
  - Accueil et intégration dans l’environnement de travail.
  - Présence minimale de 8 heures par semaine.
  - Identification des ressources et mise en place d’une routine.
  - Familiarisation progressive avec les attentes et le cadre professionnel.
- **Encadrement :**
  - Suivi rapproché par un Maître Socioprofessionnel (MSP) et évaluations hebdomadaires.

Phase de développement (mois 2 à 4)
- Évaluation et développement des capacités professionnelles, tout en tenant compte des limitations dues à la santé.
- Accroissement progressif des heures de travail.
- Développement des compétences techniques et comportementales.
- Simulation d’activités professionnelles et stages exploratoires.

Phase de consolidation
- Participation à des stages réguliers en entreprise ou alternance avec les ateliers de la CRR.
- Ajustement des équipements et mise en place des aménagements nécessaires.
- Application des compétences acquises dans des conditions professionnelles réelles.

Phase finale – Préparation à l’après
- Consolidation et stabilisation des capacités de travail développées.
- Évaluation globale des progrès réalisés (performance, comportement, adaptation).
- Préparation pour l’étape suivante : emploi, formation ou réorientation vers une autre mesure.

Outils utilisés

- **DOT (Dictionary of Occupational Titles) :** Analyse des exigences professionnelles.
- **MTM (Methods-Time Measurement) :** Évaluation de la productivité et de l’efficacité.
- **VALPAR :** Simulations pour analyser et évaluer la performance.

Rapport final

- Description des compétences acquises (professionnelles, sociales, méthodologiques).
- Résultats des évaluations et progression observée.
- Capacité de travail stable atteinte à la fin de la mesure.
- Recommandations sur les mesures complémentaires ou l’accompagnement nécessaire pour une insertion réussie.

Retour progressif au travail



Examen approfondi des professions possibles (Art. 15 LAI)

Objectif

Identifier une activité professionnelle compatible avec les capacités et limitations de l'assuré pour définir une trajectoire de réinsertion réaliste. La mesure inclut des tests pratiques, des évaluations et des stages.

Durée

3 mois, alternant entre ateliers internes et stages en entreprise.

Déroulement

La mesure se décompose en quatre phases :

1. Préparation (10 jours)
- Présentation de la mesure et des attentes.
- Création d'une liste de professions adaptées, basée sur les compétences, intérêts et limitations de l'assuré.

2. Phase pratique en atelier (1er mois)
- Évaluation des compétences par des ateliers structurés et des tests normés.
- Validation des affinités professionnelles pour mieux orienter le projet.

3. Phase pratique en atelier et stages (2e mois)
- Approfondissement des compétences en atelier.
- Premiers stages en entreprise pour une mise en pratique dans un environnement réel.

4. Phase finale (3e mois)
- Rencontres avec des employeurs et stages en entreprise pour des tests d'aptitude.
- Identification des métiers viables ou des besoins en formation.

Rapport final

- Synthèse des aptitudes professionnelles observées.
- Recommandations pour l'avenir : réorientation, formation ou insertion directe.

Orientation vers une activité adaptée



Mesure d’instruction médico-professionnelle – évaluation des capacités professionnelles (ECP)

Objectif

Évaluer les aptitudes professionnelles via des stages en entreprise et des ateliers supervisés.

Durée

4 semaines.

Déroulement

- **Semaine 1 – Phase préparatoire :**
  Évaluation initiale à travers entretiens, tests psychométriques et tests de connaissances (français, mathématiques...).

- **Semaines 2 et 3 – Observation en milieu réel :**
  - Mises en situation dans des ateliers pour évaluer compétences techniques, sociales et fonctionnelles.
  - Observation du comportement, de l’autonomie, de la concentration et de l’endurance.

- **Semaine 4 – Préparation à l’intégration professionnelle :**
  - Création de documents de candidature (CV et lettres de motivation).
  - Organisation et réalisation de stages courts ou d’entretiens professionnels.

Rapport final

- Capacités et lacunes de l’assuré.
- Possibilités de réinsertion ou de réorientation à court et à moyen terme.

Évaluation des aptitudes sur le terrain



Coaching sur le lieu de travail

Objectif

Offrir un soutien personnalisé sur le lieu de travail aux assurés prêts à reprendre leur emploi ou ayant déjà un contrat valide.

Durée

Durée standard de 3 mois, ajustable selon les besoins.

Déroulement

- **Élaboration d'un plan de réadaptation**
  Définir des objectifs concrets, en concertation avec l'assuré et l'employeur.

- **Accompagnement sur le lieu de travail**
  Soutien dans l'exécution des tâches, mise en place d'aménagements pour s'adapter aux limitations.

- **Suivi et évaluation**
  - Évaluations périodiques de l'adaptation, de l'efficacité professionnelle et des interactions sociales.
  - Ajustements des mesures et accompagnement pour maximiser les chances de succès.

Rapport final

Bilan détaillé des progrès et recommandations pour une pérennisation du retour au travail, avec possibilité d'un suivi post-placement.

Accompagnement à l'intégration professionnelle





Mission du Maître Socioprofessionnel (MSP)

La mission du Maître Socioprofessionnel (MSP) est d'accompagner et former les assurés tout au long de leur parcours de réinsertion professionnelle, en tenant compte de leurs capacités, limitations de santé et besoins.

Le MSP, en collaboration avec les psychologues spécialisés en réadaptation, intervient comme un évaluateur, formateur, coach et soutien psychologique. Il assure également la coordination entre les assurés, l'AI, les employeurs et toute autre partie concernée.

Son rôle clé :

- Évaluer les compétences et identifier les besoins en termes d'aménagement ou perfectionnement.
- Développer le potentiel des assurés et leur proposer des adaptations pour faciliter leur retour à l'emploi.
- Renforcer l'autonomie et la confiance des assurés, tout en les guidant vers une réinsertion professionnelle durable et adaptée.

Mission du psychologue – conseiller en orientation scolaire et professionnel (OSP)

La mission du psychologue OSP est d'accompagner et de soutenir les assurés dans leur processus de réorientation professionnelle, en tenant compte de leurs intérêts, capacités d'apprentissages, compétences, limitations et besoins.

En collaboration avec les maîtres socio-professionnels, il apporte un soutien psychologique lors de la réintégration dans le monde du travail. Il occupe également un rôle d'évaluateur, pour accompagner les assurés dans leur réflexion personnelle et l'élaboration d'un projet socio-professionnel réaliste et réalisable.

Son rôle clé :

- Mener des entretiens individuels pour évaluer la situation des assurés et les soutenir dans le processus de reconversion.
- Évaluer les intérêts et les aptitudes des assurés à l'aide de différents tests.
- Rechercher et transmettre des informations sur des métiers adaptés.
- Accompagner les assurés dans les techniques de recherche d'emploi et la mise en place de stratégies pour la gestion des entretiens d'embauche et des contacts avec les entreprises.



« Je ne souhaite ce parcours à personne, mais il n'y a pas de meilleur endroit pour le vivre. »

Joao, en réinsertion professionnelle après un accident



Mon parcours de réinsertion

Après avoir achevé son parcours de soins et thérapies à la suite d'un accident de moto, Joao poursuit aujourd'hui sa réinsertion au sein de la CCRP. Entre deux stages, il revient sur sa reconstruction et évoque les défis qui jalonnent cette nouvelle étape vers l'emploi.

Originaire du Portugal, Joao est chauffeur poids lourds et vit en Suisse depuis huit ans. Le 9 octobre 2022, lors d'une balade à moto, il entre en collision avec un véhicule, chute et perd connaissance. À son réveil au CHUV, on lui annonce qu'il souffre de multiples fractures et d'un traumatisme crânien. Les examens révèlent une atteinte de la sensibilité au niveau du bassin, laissant entrevoir un long chemin de reconstruction.

Au cours des mois qui suivent, il subit de multiples opérations. Ses fonctions corporelles sont altérées, il marche avec peine et souffre de problèmes de transit qui lui font perdre toute confiance en lui. Son programme de soins se concentre sur ses besoins immédiats et ses journées sont rythmées par la physio, l'ergo, les exercices et la piscine.

Après un séjour de sept semaines, Joao reprend son activité professionnelle. Malheureusement, les secousses et les longues heures passées assis s'avèrent trop douloureuses. Malgré le soutien de son employeur durant deux années éprouvantes, la reprise de son métier est impossible.

Un bilan est alors réalisé avec la Suva et Joao est à nouveau admis à la Clinique Romande de Réadaptation. Grâce aux progrès qu'il a réalisés, il est désormais capable de prendre part à des exercices individuels plus soutenus. Après un bref séjour, il rejoint le Centre de Compétences en Réinsertion Professionnelle pour envisager une reconversion. Il y revient sur son parcours de vie, ses études en électronique ou sa passion pour l'informatique. Ses limites sont réelles, mais son potentiel l'est tout autant.

Au sein de notre structure, Joao explore différentes activités lors de stages de quelques jours. Horlogerie, machines CNC ou encore service technique : il se confronte à plusieurs secteurs professionnels dans un cadre adapté, sans jugement, afin de préparer au mieux sa nouvelle orientation.

« Je ne souhaite ce parcours à personne, mais il n'y a pas de meilleur endroit pour le vivre », explique-t-il. De nature réservée, Joao a d'abord avancé seul dans sa réadaptation, avant de progressivement trouver appui auprès des autres patients, partageant jeux, karaokés et moments de vie collective qui nourrissent son cheminement. Au moment de clore notre entretien, il revient sur cet aspect humain, primordial selon lui. Un patient en réinsertion est avant tout une personne avec ses doutes, ses humeurs, ses difficultés. La présence quotidienne de professionnels bienveillants fait toute la différence. Les moments passés avec certains patients, devenus des amis, font partie de ses meilleurs souvenirs.

L'histoire de Joao en dit autant sur sa capacité de résilience que sur le travail mené chaque jour à la CCRP. Nous le remercions de l'avoir partagée, nous mesurons avec lui le chemin parcouru et lui souhaitons plein succès dans la poursuite d'une vie autonome et choisie.



Clinique spécialisée en réadaptation, médecine du sport et réinsertion professionnelle

crr sion

Clinique romande
CH-1951 Sion VS
Frédéric Devanthery
atr@crr-suva.ch

www.suva-clinics.ch

suvaclinics